

Consumer 2 Year Warranty

SONY®

Sony of Canada Ltd. (hereinafter referred to as "Sony") hereby warrants, subject to the terms and conditions herein set forth, this product against defect in material and workmanship during the specified warranty period. In the event of a defect of material or workmanship during the specified warranty period, Sony will repair the same, effecting all necessary parts replacements with either new or refurbished parts, without charge for either parts or labour.

The warranty period is as follows:

1. Labour: TWO years from the date of original purchase at retail.
2. Parts: TWO years from the date of original purchase at retail.

Conditions

Unauthorized Repair, Abuse, Etc.:

The unit must not have been previously altered, modified, repaired or serviced by anyone other than the service facilities authorized by Sony to render such services. The serial number on the unit must not have been altered or removed. The unit must not have been subject to accident, misuse, abuse or operated contrary to the instructions contained in the Owner's Manual, or used for commercial purposes, or used as a rental unit at any time prior to or after original purchase at retail. Should this unit be used for commercial purposes, or rental, Sony's standard commercial warranty will apply. The opinion of Sony with respect to this matter shall be final.

Proper Delivery:

The unit must be shipped, freight prepaid, or delivered to one of the nearest Sony service facilities in Canada in either its original package or similar package affording an equal degree of protection, and with instructions indicating a location within Canada to which the unit must be returned. The repaired unit will be returned to customer freight prepaid. All accessories that are enclosed with the unit must be listed individually on the packing slip for the shipping documentation. Sony shall have no liability whatsoever for loss or damage to such accessories if they are not listed. Defective accessories should be returned to Sony as a separate repair item.

Proof of Date Purchase:

This limited warranty applies to the product from the original date of purchase at retail. Therefore, the owner must furnish proof of original purchase at retail.

Subject Products:

This limited warranty is applicable to the following Sony products:

Audio Tape Decks
Amplifiers
CD Players
CD Recorders
MiniDisc Recorder
Receivers
Short Wave Radios
Speakers
Super Audio CD Players
Tuners
Turntables

This limited warranty may be applicable to other Sony products, where the limited warranty is enclosed in the product's original packaging.

This limited warranty does not extend to broken or damaged cabinets, accessories, batteries, exposed antennas and styluses, or to parts wearing out due to normal wear and tear. This limited warranty does not cover regular product maintenance such as cleaning, lubrication or check-ups.

This warranty is valid only in Canada.

EXCEPT TO THE EXTENT PROHIBITED BY APPLICABLE LAW, ALL OTHER WARRANTIES AND CONDITIONS, EXPRESS OR IMPLIED, AND WHETHER ARISING BY LAW, BY STATUTE, BY COURSE OF DEALING OR USAGE OF TRADE, INCLUDING WITHOUT LIMITATION IMPLIED WARRANTIES OF MERCHANTABILITY, MERCHANTABLE QUALITY AND FITNESS FOR A PARTICULAR PURPOSE ARE DISCLAIMED. UNDER NO CIRCUMSTANCES SHALL SONY BE LIABLE FOR AN AMOUNT GREATER THAN THE ACTUAL PURCHASE PRICE OF THE UNIT OR FOR ANY SPECIAL, INCIDENTAL OR CONSEQUENTIAL DAMAGES SUSTAINED IN CONNECTION WITH SAID UNIT AND SONY NEITHER ASSUMES NOR AUTHORIZES ANY REPRESENTATIVE OR OTHER PERSON TO ASSUME FOR IT ANY OBLIGATION OR LIABILITY OTHER THAN SUCH AS IS EXPRESSLY SET FORTH HEREIN. SOME JURISDICTIONS DO NOT ALLOW THE EXCLUSION OF IMPLIED WARRANTIES AND CONDITIONS.

Product Registration:

Thank you for choosing a Sony product. At Sony, we strive to create products of the highest quality to enhance your experience and enjoyment. To provide the best support for your product, we request that you complete a product registration form at www.SonyStyle.ca/registration within ninety (90) days of purchase.

For service assistance, product information, or product registration please call: 1-877-899-7669.

For information about a Sony Care Extended Warranty, please call 1-800-773-9667.

For online product support and updates at any time, please visit: www.sony.ca/sonyca/view/english/support_electronics.shtml, **or call the Sony Customer Information Centre at 1-877-899-7669.**

Garantie de deux ans protégeant les consommateurs

SONY®

Sony du Canada Limitée (ci-après nommé Sony), sous réserve des modalités et conditions énoncées dans les présentes, garantit le présent produit d'être sans défaut de fabrication ou de matériel durant la période de garantie spécifiée ci-dessous. Si un défaut de fabrication ou de matériel survient durant la période de garantie, Sony procédera, sans frais quant aux pièces ou à la main-d'œuvre, à la réparation du produit. Relativement au service de réparation, Sony utilisera des pièces neuves ou remises à neuf seulement.

Radios à ondes courtes
Haut-parleurs
Lecteurs CD super audio
Syntoniseurs
Plateau-motors d'électrophone

La présente garantie limitée peut s'appliquer à d'autres produits Sony lorsque celle-ci est incluse dans l'emballage original du produit.

La durée de validité de la garantie est la suivante :

1. Main-d'œuvre : DEUX ans à compter de la date originale d'achat au détail.
2. Pièces : DEUX ans à compter de la date originale d'achat au détail.

La présente garantie limitée exclut les cabinets, accessoires ou piles cassés ou endommagés, les antennes et stylets exposés, ou la détérioration de pièces découlant de leur usure normale. La présente garantie limitée exclut l'entretien périodique des produits, tels que le nettoyage, la lubrification ou les vérifications.

Conditions

Réparations non autorisées, abus, etc. :

Sony n'est aucunement responsable de la réparation du produit au titre de la présente garantie limitée si le produit a été antérieurement transformé, modifié, réparé; si le produit a fait l'objet d'entretien par quiconque sauf un centre de réparation dûment autorisé par Sony pour dispenser de tel entretien; ainsi que si le numéro de série du produit a été modifié ou enlevé. En outre, la présente garantie n'est pas valide si, en tout temps avant ou après son achat original au détail, le produit a été accidenté; a fait l'objet d'un mauvais usage ou d'un abus; a été utilisé en contravention des instructions contenues dans le guide d'utilisation; a servi à des fins commerciales; ou a été l'objet d'un contrat de location. Si le produit sert à des fins commerciales ou locatives, la garantie commerciale courante de Sony s'appliquera. L'opinion de Sony en cette matière est définitive.

La présente garantie n'est valide qu'au Canada.

SAUF DANS LA MESURE OÙ LA LOI APPLICABLE L'INTERDIT, TOUTES LES AUTRES GARANTIES ET CONDITIONS, EXPRESSES OU IMPLICITES, RELEVANT OU NON D'UNE LOI, D'UN ACTE LÉGISLATIF, D'HABITUDES COMMERCIALES ÉTABLIES OU D'USAGES DU COMMERCE, Y COMPRIS, NOTAMMENT, TOUTE GARANTIE IMPLICITE DE QUALITÉ MARCHANDE OU DE L'ADAPTABILITÉ À UNE FIN PARTICULIÈRE, SONT DÉSAVOUÉES. SONY NE SAURAIT EN AUCUN CAS ÊTRE RESPONSABLE D'UN MONTANT SUPÉRIEUR AU PRIX RÉEL D'ACHAT DU PRODUIT; ET SONY NE SAURAIT EN AUCUN CAS ÊTRE RESPONSABLE DE DOMMAGES SPÉCIAUX, ACCESSOIRES OU CONSÉCUTIFS SUBIS RELATIVEMENT AU PRODUIT. SONY N'ASSUME NI N'AUTORISE AUCUN REPRÉSENTANT OU QUICONQUE À ASSUMER EN SON NOM UNE OBLIGATION OU RESPONSABILITÉ AUTRE QUE CELLES QUI SONT EXPRESSÉMENT DÉCRITES AUX PRÉSENTES. L'EXCLUSION DE GARANTIES ET CONDITIONS IMPLICITES N'EST PAS AUTORISÉE DANS CERTAINS TERRITOIRES.

Livraison du produit :

Le produit doit être expédié, frais de transport payés à l'avance, ou livré à l'un des centres de réparation autorisés de Sony au Canada, soit dans son emballage d'origine, soit dans un emballage comparable offrant un degré de protection comparable. Le produit doit être accompagné d'instructions indiquant l'endroit au Canada où le produit doit être retourné. Le produit réparé sera retourné au client, frais de transport payés à l'avance. Tous les accessoires qui sont inclus avec le produit doivent être énumérés individuellement sur le bon d'accompagnement rattaché au document d'expédition. Sony n'est aucunement responsable de la perte de ces accessoires ou de dommages qu'ils pourraient subir s'ils ne sont pas énumérés de la sorte. Tout accessoire défectueux devrait être expédié à Sony pour réparation en tant qu'élément distinct.

Enregistrement du produit:

Merci d'avoir choisi un produit Sony. Chez Sony, nous nous efforçons de créer des produits de la plus haute qualité afin de renforcer votre expérience et votre satisfaction. Afin d'assurer le meilleur soutien qui soit à votre produit, nous vous demandons de remplir une fiche d'enregistrement de produit sur le site www.SonyStyle.ca/registration dans les quatre-vingt-dix (90) jours suivant la date d'achat.

Preuve de la date d'achat :

La présente garantie limitée s'applique au produit à compter de la date originale d'achat au détail. Par conséquent, le propriétaire doit présenter une preuve de date originale d'achat au détail.

Pour obtenir de l'aide concernant le service ou obtenir des renseignements sur le produit ou concernant l'enregistrement du produit, veuillez appeler le 1-877-899-7669.

Pour obtenir des renseignements concernant la garantie prolongée Sony Care, veuillez appeler le 1-800-773-9667.

Produits visés par la présente garantie :

La présente garantie limitée s'applique aux produits Sony suivants :

Pour le support technique et les mises à jour en ligne en tout temps, vous pouvez visiter le www.fr.sony.ca/sonyca/view/french/support_electronics.shtml, ou appeler le Centre Sony de communication des renseignements aux clients au 1-877-899-7669.

Lecteurs de cassettes audio
Amplificateurs
Lecteurs CD
Enregistreurs CD
Enregistreurs MiniDisc
Récepteurs